

## **Fin de la campagne de vaccination à Mayotte**

**Initiée le 22 mai 2018, la campagne de vaccination conduite par Santé publique France et l'ARS Océan Indien (ARS OI), en collaboration avec les communes, le Conseil départemental (Protection maternelle et infantile), le Centre hospitalier et la préfecture de Mayotte vient de s'achever le 30 juin 2018. Le premier bilan est positif : plus de 24 000 enfants de moins de six ans ont été vus dans un centre de vaccination, 55% d'entre eux ont nécessité une mise à jour de leur statut vaccinal.**

### **Un déploiement important pour vacciner le maximum d'enfants**

Les 39 centres de vaccination initialement prévus ont tous été ouverts, ils ont ainsi couvert toutes les communes de Mayotte et plus d'un village sur deux.

La réussite de cette campagne de vaccination a nécessité une implication de nombreux acteurs locaux :

- le Centre Hospitalier de Mayotte et le Conseil départemental (PMI) pour l'organisation et la logistique de la campagne ;
- les communes pour le bon déroulement de la campagne (mise à disposition des locaux, aide à l'information des habitants, recrutement de personnels pour le fonctionnement des sites...) ;
- les cadis et associations locales (UDAF, etc..) en relais de l'information auprès des familles ;
- des agents traducteurs recrutés localement et spécifiquement pour cette opération.

Du 22 mai au 30 juin, plus de 110 professionnels de santé de la Réserve Sanitaire se sont relayés dans les centres de vaccination temporaires aux quatre coins de l'île mis en place pour faciliter l'accès à tous les habitants de l'île.

### **Des familles fortement mobilisées**

La campagne de vaccination a suscité une forte adhésion des familles venues nombreuses à l'ouverture de chacun des centres temporaires de vaccination : le statut vaccinal de 24 408 enfants de moins de 6 ans a été vérifié par les équipes de vaccination et 13 497 enfants ont été vaccinés.

Plus de 25 000 vaccins ont été administrés (en moyenne 2 vaccins par enfant) :

- 8 674 vaccins ROR (rougeole, oreillons, rubéole),
- 9 012 vaccins hexavalent (diphtérie, tétanos, coqueluche, hépatite B, poliomyélite, infections à Haemophilus),
- et 7 448 vaccins anti-pneumococcique.

Chaque enfant vacciné est reparti avec un carnet de vaccination mis à jour et intégrant des recommandations pour le suivi vaccinal. Il appartient aux acteurs prenant en charge la vaccination sur le département (centres de PMI, centre Jacaranda du Centre hospitalier de Mayotte, secteur libéral) d'assurer le suivi vaccinal.

Cette opération s'est avérée nécessaire car plus d'un enfant sur deux a bénéficié d'une mise à jour de ses vaccinations. Une évaluation de cette campagne de vaccination va désormais être effectuée, pour en mesurer l'impact.

En collaboration avec les professionnels de santé, l'ARS OI et l'antenne régionale de Santé publique France en Océan Indien poursuivent la surveillance des maladies à prévention vaccinale (coqueluche, rougeole, oreillons...).

A l'occasion de cette opération, Santé publique France a réalisé le film « [Agir en situation sanitaire exceptionnelle](#) », qui met en image la capacité d'intervention de l'agence.

### **La Réserve sanitaire, des professionnels de santé prêts à intervenir**

Animée par Santé publique France, la Réserve sanitaire est un dispositif d'Etat, prévu par le code de santé publique. Elle est composée de plus de 2000 professionnels de santé volontaires.

Mobilisée par le ministère en charge de la Santé ou sur demande

d'une agence régionale de santé, la Réserve sanitaire est amenée à intervenir lorsqu'une situation sanitaire nécessite un appui en ressources humaines, notamment pour des missions de renfort de l'offre de soins mais aussi pour contribuer à la mise en œuvre d'actions de *prévention*.



**L'Établissement pharmaceutique, le stock stratégique de médicaments et produits de santé de l'État.** Son rôle est d'acquérir, stocker et d'organiser, le cas échéant, un acheminement très rapide des médicaments et produits de santé nécessaires à la protection de la population en cas de crise sanitaire grave.

#### **Contact Presse :**

##### **ARS Océan Indien**

Cybèle FOOLCHAND : 02 69 61 83 03

Mob. : 06 39 66 15 59

Courriel : cybele.foolchand@ars.sante.fr

##### **Santé publique France**

Stéphanie Champion: 01 41 79 67 48

Vanessa Lemoine : 01 55 12 53 36

presse@santepubliquefrance.fr